

Ali Dolo / Maire de Sangha, au Mali

# Sur les pas du maire

Réélu maire au printemps dernier, le Malien Ali Dolo met en œuvre la décentralisation dans la commune de Sangha, au pays Dogon, et compose avec les spécificités traditionnelles.



Ali Dolo : « L'identité nationale, c'est ce qui a causé la guerre en Côte d'Ivoire ». (Photo Grégory Rohart)

■ « Un peuple, un but, une foi. » Il endosse la devise du Mali comme il enfle l'écharpe tricolore – vert, jaune et rouge – de maire de la commune de Sangha (56 villages, 32 000 habitants). Natif du quartier de Bongo, à Sangha, capitale culturelle du pays Dogon, Ali Dolo ne passe pas inaperçu, avec sa silhouette de géant et la bosse lui gonflant l'arrière de la tête. Lui s'en amuse, sa faconde en fait un adversaire politique redoutable.

Certains voit en lui un futur ministre du tourisme. Rien d'impossible à cet homme d'affaires avisé et rompu aux réseaux d'aide humanitaire et au développement. Après tout, le pays Dogon ne capte-t-il pas 80% du tourisme au Mali ? Un secteur qu'il connaît bien : Ali Dolo a été guide accompagnateur de randonnées.

## « Le soleil n'attend pas »

Quand son emploi du temps le lui permet, il se remet en chemin pour le voyageur La Balaguère et anime le circuit "Sur les pas du maire". Un peuple : c'est le sien, les Dogons dont il mène les rituels animistes d'islam, faisant de lui un "gondolé". Un but : développer l'éducation, mettre en place des systèmes d'adduction d'eau, relancer l'artisanat Dogon, notamment la confection de masques... A cet effet, Ali Dolo a créé l'Association de Développement Intégré de lutte contre la pauvreté. Une foi : « we can change », le « soleil n'attend pas »... ne sont pas de vains mots. A l'ancien président Chirac, le maire a offert une canne en bois sculpté, symbole de longévité et de sagesse. Identique à celle qu'il arbore en visitant sa commune. **VeP.**

## En quelques dates

- **1962** : Naissance d'Ali Inogo Dolo à Sangha au Mali. Enfant, il est berger.
- **Années 1980** : en Côte d'Ivoire, il suit une formation en comptabilité et droit.
- **26 mars 1991** : une révolte populaire met fin à la dictature de Moussa Traoré.
- **8 juin 1992** : investiture d'Alpha Oumar Konaré.
- **1999** : début de la décentralisation au Mali, calquée sur le modèle français, et élection des maires. Premier mandat pour Ali Dolo.
- **2002** : Premier voyage en Europe, à Bologne où il participe à un colloque sur la fracture numérique.
- **2005** : Séjourne dans les Pyrénées, invité par le voyageur La Balaguère qui l'emploie comme guide accompagnateur de randonnées.
- **24 avril 2009** : Ali Inogo Dolo est réélu maire, son mandat s'achève en 2014.

### ■ Quel parcours a mené l'enfant qui était berger dans la faïence de Bandiagara à la tête de la commune de Sangha ?

- Mon entrée en politique est liée au hasard, rien ne m'y prédestinait. En effet, enfant, j'étais berger dans mon village de Sangha, je suis né dans le quartier de Bongo (ndlr : Sangha compte 10 quartiers). A l'école, au collège comme partout, on vivait sous la répression du régime de Moussa Traoré. C'est pourquoi j'ai décidé de partir et d'aller me former en Côte d'Ivoire, alors florissante. J'ai étudié la comptabilité et le droit à Abidjan, et je suis devenu collecteur général des recettes d'un quartier de la capitale ivoirienne.

Et puis le climat politique a été plus favorable au Mali, on m'a demandé de rentrer et de prendre part à la bataille électorale de 1999. La décentralisation sur le modèle français était amorcée, dès 1999, par le président Alpha Oumar Konaré. La constitution du 25 février 1992 a posé les bases juridiques et institutionnelles d'un État de droit. Le Mali est l'une des rares démocraties qui fonctionne véritablement en Afrique de l'Ouest.

### - Depuis quand le processus de décentralisation est-il en marche au Mali ?

- L'avènement de la démocratie au Mali a initié la décentralisation et la déconcentration des services de l'État. Il faut rappeler qu'entre 1999 et 2001 ont été mises en place 684 nouvelles communes venant s'ajouter à 19 communes déjà existantes. Sangha regroupe 56 villages et 32 000 habitants, le cercle de Bandiagara rassemble 21 communes. Au Mali, il y a 49 cercles, 8 régions, plus le district de Bamako.

### - Pourquoi vous êtes-vous présenté aux élections municipales en 1999 ?

- A l'aube de la décentralisation, l'arrondissement de

Sangha était 100% adémiste et l'hégémonie de l'Adéma dans la région, avec à sa tête la même famille, n'a jamais été menacée par la faible opposition [ndlr : l'Adéma, l'alliance pour la démocratie au Mali, a été créée en 1990 par des opposants à la dictature de Traoré puis elle s'est transformée en parti politique, l'Adéma-Pasj (\*), après la chute de Traoré. Son candidat Alpha Oumar Konaré a été élu premier président de la 3<sup>e</sup> République du Mali, le 26 avril 1992].

### « Nous manquons cruellement de moyens »

C'est dans un contexte de litige foncier opposant cette famille puissante à la population d'Ogol-Dah que la décentralisation s'instaure, en 1999, avec la tenue d'élections municipales. Comme la liste d'opposition Parena s'avère fragile, on a fait appel à l'association des ressortissants de Sangha à Abidjan qui m'a mandaté en tant que secrétaire général pour apaiser les tensions et intégrer la liste de l'Adéma. Mais comme je n'ai pas réussi à m'entendre avec l'Adéma, j'ai fondé une liste indépendante et avec seulement cinq sièges, et ceux du Parena (8 contre les 11 sièges de l'Adéma), j'ai remporté contre toute attente mes premières élections municipales.

### - Quelles sont vos prérogatives et votre marche de manœuvre ?

- Je suis officier de police judiciaire, responsable de l'administration municipale soumis à l'autorité et l'examen du sous-préfet qui contrôle la légalité de mes actions. Mon équipe se compose de 23 conseillers municipaux dont cinq femmes, j'ai deux adjointes. Nous disposons d'un budget global de 35 à 40 millions de

francs CFA. Nous percevons une partie des 1 400 francs CFA, l'impôt annuel que paye tout Malien âgé de 14 à 60 ans. Mais en fait nous manquons cruellement de moyens.

### - Dans quels domaines intervenez-vous le plus souvent ?

- La plupart du temps, ce sont les litiges fonciers qui nous occupent. Avant 1997, plus de 70 personnes étaient emprisonnées pour ces problèmes dans la commune de Sangha. Il faut savoir que dans la culture Dogon on ne vend pas les terres, une famille peut cultiver des champs et une autre posséder les manguiers et autres arbres sur la même parcelle.

Nous nous heurtons au droit coutumier en vigueur selon des règles ancestrales qu'appliquent les chefs du village. On règle bien souvent les conflits sous la case à palabres.

Depuis quelques années, la législation tente cependant d'imposer un droit foncier et de faire reculer peu à peu le droit coutumier. Mais il faut trouver des solutions au cas par cas et un mauvais arrangement vaut mieux qu'un procès.

En décembre dernier, les Assises nationales qui se sont tenues à Bamako n'ont pas réussi à assainir ce secteur très polémique et n'ont proposé qu'une "kyrielle de recommandations".

### - Quelle est la première mesure que vous ayez prise après votre réélection le 24 avril 2009 ?

Il existe des centres de déclarations des naissances mais s'ils sont trop éloignés, on retarde ou on oublie d'aller déclarer les enfants, et pour bien administrer sa commune il faut connaître le nombre de ses habitants. C'est pourquoi j'ai créé une vingtaine de centres de proximité, dits de déclarations de naissances secon-

naires, dans huit communes. Ce qui permet aussi d'établir un état civil et d'assurer le suivi des administrations.

### Obama? « C'est un espoir pour nous Africains »

#### - En matière de développement, comment gérez-vous les priorités : l'eau, l'éducation, l'autosuffisance alimentaire... ?

- Le gouvernement a lancé un vaste plan de développement économique et socio-culturel d'une durée de cinq ans à travers tout le pays. Il s'agit de recenser les priorités en concertation avec la population. L'autosuffisance alimentaire, l'adduction d'eau, désensabler les villages, recycler les déchets demeurent pour les 700 000 Dogons un enjeu quotidien.

#### - Que représente pour vous l'élection de Barack Obama ?

- Obama est un peu café au lait, c'est un espoir pour nous Africains. (ndlr, sur la chemise d'Ali Dolo est imprimé le sourire du 44<sup>e</sup> président des États-Unis, et « we can change »).

#### - Comment jugez-vous le débat en France sur l'identité nationale ?

Nicolas Sarkozy n'est pas un homme cultivé, il est très malin mais je ne sais pas s'il est intelligent. De gauche à droite, il a tout rassemblé... Sa politique d'immigration, c'est n'importe quoi ! L'identité nationale, c'est ce qui a causé la guerre en Côte d'Ivoire. La recherche de l'ivoirité a tout détruit.

Propos recueillis par **Veneranda Paladino**

(\*) Le parti se divisera, donnant naissance aux PARENA, Parti pour la renaissance nationale, RPM Rassemblement pour le Mali... Lire aussi samedi prochain la page Voyages de Reflets DNA.